



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Convocation du Conseil municipal de la commune de Corsier

Mardi 20 septembre 2022 à 19h00 à la Mairie

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2022
3. Communications du Bureau du Conseil municipal
4. Communications de l'Exécutif
5. Rapports des commissions
6. Propositions de l'Exécutif
7. Proposition des Conseillers municipaux
8. Délibération – Crédit budgétaire supplémentaire destiné au développement de prestations, à l'entretien des biens communaux, au respect d'obligations légales et au renouvellement de certains équipements
9. Délibération – Crédit d'engagement destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises
10. Résolutions
11. Questions
12. Motions
13. Communications et divers
14. Décisions de l'Association des communes genevoises du 22 juin 2022 – droit d'opposition des conseils municipaux
15. Naturalisation – 1 dossier – huis clos

Corsier, le 15 septembre 2022

Daniel Muscionico
Président du Conseil municipal

Charles Lassauce
Secrétaire général et
Secrétaire du Conseil municipal